



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quinzième session**

**Rome, 25 - 29 septembre 2006**

**Rapport annuel du Comité de vérification (interne) de la FAO  
au Directeur général pour 2005**

Un Comité de vérification a été établi en avril 2003. Le Directeur général a le plaisir de présenter ci-joint, pour information, le rapport annuel 2005 du Comité de vérification. Le Directeur général souhaite remercier le Comité de vérification de son travail et de ses conseils.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

**Rapport annuel du Comité de vérification (interne) de la FAO**  
**au Directeur général pour 2005**

## **I. INTRODUCTION ET RAPPEL DES FAITS**

1. Il s'agit du troisième rapport annuel du Comité de vérification depuis sa création en avril 2003. Ce rapport donne un aperçu des activités du Comité, des principales questions qui sont apparues et des mesures prises par le Bureau de l'Inspecteur général et d'autres parties prenantes du processus de vérification. Des informations générales sur le Comité sont présentées à l'Annexe 1.

## **II. MODE OPÉRATOIRE DU COMITÉ**

2. Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2005. Le Commissaire aux comptes a été invité à participer aux réunions d'avril et de décembre et le Directeur général était présent à la session de décembre du Comité. Lors de ces réunions, le Comité a examiné les principales questions suivantes:

- rapports de l'Inspecteur général sur les activités du Bureau de l'Inspecteur général;
- plan de travail du Bureau de l'Inspecteur général et comparaison entre ce plan et son exécution;
- budget et effectifs du Bureau de l'Inspecteur général;
- incidence potentielle sur la FAO des recommandations du Comité d'enquête indépendant sur le Programme pétrole-contre-nourriture et du Document final du Sommet mondial de 2005;
- participation de la FAO à de grands programmes, tels que le Fonds d'affectation spécial pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG ITF), les activités de lutte anticridienne et les opérations entreprises après le tsunami, entre autres;
- activités de vérification des systèmes d'information financiers et des bureaux décentralisés;
- enquêtes;
- état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations des vérifications interne et externe;
- mise en œuvre des recommandations du Comité;
- accomplissement des fonctions et des responsabilités du Comité;
- quelques rapports de vérification.

3. Un document récapitulatif a été établi pour chacune des quatre réunions et approuvé par les membres du Comité.

## **III. OBSERVATIONS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DU BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL**

### **A. DOMAINES SPÉCIFIQUES EXAMINÉS ET RÉSULTATS DÉTAILLÉS**

4. En 2005, le Comité a poursuivi avec succès les objectifs décrits dans son mandat et assumé ses responsabilités. En particulier, il a contribué à:

- Sensibiliser le personnel de la FAO au rôle du Bureau de l'Inspecteur général et à sa contribution en encourageant les directeurs à s'intéresser et à participer au processus de vérification. À cet égard, le Comité a poursuivi la mise en œuvre des recommandations de vérification externe et interne selon le calendrier prévu. Tout en reconnaissant les

progrès significatifs qui ont été effectués durant l'année, le Comité s'est inquiété du fait que plusieurs recommandations soient trop longues à mettre en œuvre et il a proposé d'intensifier les efforts pour y parvenir avec les Sous-Directeurs généraux compétents, en demandant l'assistance du Directeur général adjoint ou du Directeur général, si nécessaire. Répondant aux suggestions du Comité, le Directeur général a demandé que des sessions du Conseil de direction (PPAB) et de la Réunion de direction de haut niveau (SMM) soient organisées pour renforcer l'application de ses instructions relatives à la mise en œuvre des recommandations en matière de vérification et des questions connexes, lorsque la nouvelle équipe de direction aura été mise en place.

- Renforcer les activités de la FAO en assurant le soutien à la gestion nécessaire et une réponse rapide à certaines observations critiques du Bureau de l'Inspecteur général, par exemple en ce qui concerne l'évaluation des risques et la planification de la continuité des opérations, pour lesquelles le Comité a noté des progrès dans la mise en œuvre des recommandations et suggéré au Bureau de l'Inspecteur général de revoir la question en 2006. Le Comité a continué à suivre les progrès réalisés par le Groupe de travail sur les protocoles d'accord, exhortant à accélérer les choses.
- Appeler l'attention du Directeur général sur la préoccupation du Comité concernant l'effet potentiel du manque de ressources humaines hors personnel sur l'aptitude du Bureau de l'Inspecteur général à mener à bien son programme.
- Aider l'Organisation à renforcer les stratégies d'inspection et de vérification en fournissant des orientations sur l'analyse des risques et le plan de vérification révisé pour 2005 qui en résulte, ainsi que sur les activités du Bureau de l'Inspecteur général concernant i) les opérations entreprises après le tsunami, ii) le Fonds spécial pour l'Iraq, iii) le Programme de lutte antiacridienne et iv) les bureaux décentralisés. En ce qui concerne les activités relatives au tsunami, le Comité a souligné qu'il importe de poursuivre la coordination avec le Service de l'évaluation (PBEE).
- Fournir des orientations sur l'application potentielle à la FAO des recommandations générales émanant des rapports du Comité d'enquête indépendant sur le Programme pétrole-contre-nourriture et du Document final du Sommet mondial de 2005.
- Examiner, en fournissant des orientations, les activités du Bureau de l'Inspecteur général relatives au plan de travail révisé pour 2005. Le Comité a noté qu'en 2005 plusieurs études prévues avaient été remplacées par des demandes spéciales d'études et d'enquêtes prioritaires. Le Comité a ouvert un débat sur la question de savoir si les ressources affectées à la vérification pouvaient être détournées vers des enquêtes aux dépens des vérifications prévues.
- Examiner, en fournissant des avis, le plan de vérification et d'évaluation des risques proposé pour 2006-07. Le Comité a abordé cette question à sa réunion de décembre et prévoit d'arriver à une conclusion à sa première ou seconde réunion de 2006.
- Appuyer, examiner et suivre l'application des observations faites par le commissaire aux comptes en vue de renforcer le Bureau de l'Inspecteur général, ainsi que d'autres secteurs de l'Organisation et donner des orientations, le cas échéant. Il s'agit là d'un point inscrit en permanence à l'ordre du jour du Comité.
- Obtenir l'assurance du commissaire aux comptes à la réunion du Comité de décembre 2005 que, jusqu'à cette date, la vérification extérieure progressait de manière satisfaisante et qu'il recevait toute la coopération et la documentation nécessaires. Le

Commissaire aux comptes a également confirmé que, jusqu'à cette date, aucune question n'avait été soulevée, qui puisse amener à émettre des réserves sur les comptes biennaux.

- Assurer que la FAO dispose de procédures lui permettant de réagir de manière adéquate aux allégations de fraude, que les litiges sont traités rapidement et que des mesures disciplinaires sont prises, lorsqu'elles sont légitimes, et qu'il soit tenu compte des caractéristiques des fraudes pour renforcer les contrôles internes. Le Comité a examiné la liste des rapports d'enquête notant que le Bureau de l'Inspecteur général avait réagi de manière appropriée aux allégations reçues.
- Prendre note, en formulant des suggestions, des rapports trimestriels et annuels du Bureau de l'Inspecteur général.

## **B. CONCLUSIONS**

5. Sur la base de ce qui précède, le Comité conclut que:
- i) le Bureau de l'Inspecteur général est suffisamment indépendant pour fournir des vérifications et des études objectives à la direction;
  - ii) le Bureau de l'Inspecteur général organise son travail conformément à sa Charte et adhère aux Normes de vérification interne appropriées;
  - iii) les présomptions de mauvaise gestion, d'irrégularités et de fraudes font l'objet d'enquêtes et de rapports en temps opportun et la direction prend les mesures qui s'imposent;
  - iv) le processus de planification interne du Bureau de l'Inspecteur général pour 2004 et 2005 a pris dûment en considération les risques importants que court la FAO pour effectuer une vérification efficace de ses activités;
  - v) le Bureau de l'Inspecteur général et la direction de la FAO doivent poursuivre sans relâche la mise en application des principales recommandations. Afin de mieux faire accepter les recommandations, le concept de plan d'action convenu, remplaçant les recommandations, devrait être envisagé.
  - vi) le Bureau de l'Inspecteur général a dûment réglé les principales questions relatives à la fonction de vérification interne soulevées par le Commissaire aux comptes en 2002.
6. Le Comité a analysé ses propres résultats par rapport à son mandat et conclu qu'il avait, dans l'ensemble, atteint les objectifs fixés pour 2005.

## **IV. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA FAO POUR 2006**

7. La priorité du Comité en 2006 sera le plan de travail 2006-2007 et les risques importants pour l'Organisation, afin de parvenir à une conclusion sur l'efficacité et l'utilité des vérifications internes pour mettre l'accent sur les domaines où le risque est le plus grand et vérifier que ces plans sont mis en oeuvre. Il continuera à étudier les résultats des enquêtes et tous les aspects relatifs aux allégations de mauvaise gestion, fraudes et irrégularités.

8. Le Comité continuera à mettre l'accent sur la sensibilisation accrue des responsables, afin d'accélérer leur réponse et d'améliorer leur engagement à mettre en oeuvre les recommandations de la vérification. Il continuera à étudier les anciennes (plus de deux ans) recommandations laissées ouvertes, afin de résoudre les obstacles éventuels et centrera son attention également sur d'autres recommandations importantes plus récentes. Le degré de mise en oeuvre des recommandations au 31 décembre 2005 figure à l'Annexe 2.

9. Le Comité se propose de continuer à examiner un certain nombre de rapports de vérification individuels, en vue d'adresser des avis au Bureau de l'Inspecteur général sur des améliorations potentielles et sur une variété de questions, notamment l'application de certaines recommandations d'ensemble figurant dans les rapports du Comité d'enquête indépendant sur le programme pétrole-contre-nourriture et dans le Document final du Sommet mondial 2005, la mise en oeuvre du plan de vérification et la pertinence du budget du Bureau de l'Inspecteur général pour mener à bien les activités nécessaires pour faire face aux principaux risques auxquels la FAO est confrontée.
10. Le Comité examinera les ressources qui devraient être affectées au Bureau de l'Inspecteur général pour l'exercice biennal 2006-07 sous l'angle des coûts/avantages, du temps imparti à la vérification, de l'analyse des risques et des autres activités du Bureau de l'Inspecteur général.
11. La composition du Comité changera en avril 2006, avec le remplacement de l'un des deux membres externes dont le mandat est arrivé à expiration en mars 2006. Pour le reste, la composition du Comité devrait rester la même.

## Annexe 1

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Pour donner suite à une recommandation de l'ancien Commissaire aux comptes et conformément à l'engagement pris par la FAO vis-à-vis du Comité financier à sa centième session, le Directeur général a créé en avril 2003 le Comité de vérification (interne) de la FAO. Sa composition et son mandat sont décrits à la Section du Manuel 146 App. C.
  
- La composition du Comité est la suivante:
  - Membres internes:**
    - M. D. Harcharik, Président
    - M. K. Mehboob, Membre permanent
    - M. G. Pucci, Membre permanent
    - Mme L. Fresco, Membre siégeant par roulement<sup>1</sup> ou son suppléant,
    - M. I. Nomura
    - Mme A. Lo Faso, Secrétaire
  - Membres externes:**
    - M. B. Kass<sup>2</sup>, Consultant principal et ancien Directeur de la vérification interne, PAM
    - M. P. Maertens<sup>3</sup>, Inspecteur général, Banque européenne d'investissement
  
- Le Comité assume des fonctions consultatives auprès du Directeur général et du Bureau de l'Inspecteur général, auxquels il donne des avis et fournit une assistance. Le Comité a continué à se concentrer sur les éléments suivants:
  - donner des avis sur les stratégies de vérification et d'inspection, les priorités et les plans de travail du Bureau de l'Inspecteur général, en tenant compte des risques pour l'Organisation et de ses besoins;
  - examiner la suite donnée aux recommandations découlant de la vérification et évaluer les mesures correctives prises par les entités vérifiées;
  - prendre acte des plans du commissaire aux comptes et des résultats de ses travaux et veiller à l'application de ses recommandations en temps opportun;
  - évaluer le rôle indépendant du Bureau de l'Inspecteur général (AUD);
  - aider l'Organisation à faire reconnaître à l'ensemble du personnel l'importance et la valeur des fonctions de vérification interne, d'inspection et d'enquête.

---

<sup>1</sup> Nommée pour un mandat de deux ans, prorogeable selon que le Directeur général le jugera utile, sera remplacée selon le principe de la rotation.

<sup>2</sup> Mandat prenant fin le 31 mars 2006.

<sup>3</sup> Mandat prenant fin le 31 mars 2007.

## Annexe 2

## BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Recommandations émises de 2000 à 2005Statistiques et degré de mise en œuvre au 31 décembre 2005

<u>Année d'émission</u>	<u>Total</u>	<u>Ouvertes</u>		<u>En cours</u>		<u>Achevées</u>	
		<u>Nombre</u>	<u>%</u>	<u>Nombre</u>	<u>%</u>	<u>Nombre</u>	<u>%</u>
2000	410	0	0	3	0,7	407	99,3
2001	619	1	0,2	2	0,3	616	99,5
2002	458	9	2,0	24	5,2	425	92,8
2003	562	14	2,5	21	3,7	527	93,8
2004	312	12	3,9	30	9,6	270	86,5
2005	429	101	23,5	93	21,7	235	54,8
Total des six années	2,790	137	4,9	173	6,2	2,480	88,9